L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Bienville et Conti.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1867.

DUPOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10, par semaine, $2; par trimestre, $6
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $5; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Nos annonces trimestrielles, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 par ligne de carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, en leur faveur, des réductions pour les annonces transitoires, tel occupât qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet occupât ne dépassera 15 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne par chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur ordre.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses insertions seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions se donnant, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le shériff — Continuation de la vente de la pharmacie rue du Canal.

Par Arthur Lange, constable, à midi, rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti — Un lot de meubles et articles de ménage.

Par A. D. Fortier, constable, rue de Chartres, entre Esplanade et Espagne — Un lot de meubles et articles.

Par le shériff de Jefferson, rue Front Levée, entre Port et St-Ferdinand — Le fonds d'un magasin de quincaillerie de M. Lassotti.

Par Eugène Tourne, au magasin No 93 rue Vieille-Levée — Vin en barriques et en caisses, madère, sherry, porto, champagne, vermouth, sardines, etc.

Par Gabriel Léonard, rue de Chartres — 250 cabas à bretelles, chapeaux et casquettes. Aussi, habillements, etc.

Par J. Bivort, marchandises sèches.

Par N. Gumbel, à son magasin d'encan — Un lot de marchandises.

Par Louis Stern & Bros, dans leur salle d'encan — Vente de marchandises assorties de bottes, souliers et brodequins.

Par Montgomery Bros & Co, au No 592 rue de Chartres — Beaux meubles en acajou, en noyer et en marbre, tapis, glaces, etc.

Par O. Vacheron, au No 76 de la rue Poydras — Epaules vertes.

Par A. Fenber, au No 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, bonneterie etc.

Par Holz Bruhl & Co, au No 21 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 34 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie et nouveautés.

Par D. P. Mahony, à 10 heures, sur la Levée, vis-à-vis la rue Poydras, en débarquement — Jambons, pâtes et poivre.

☞ Achetez vos conserves et encouragez vos M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Vente définitive, irrévocable et absolue du fonds de pharmacie No 20 rue de Chartres, sera continuée aujourd'hui à 10½ heures du matin, et non demain.

ATTENTION!!

☞ Nous apprenons à plusieurs de nos lecteurs à la première de quadrupèdes, ainsi que fait aujourd'hui la vente du magasin au No 73 rue Front Levée, par le shériff de Jefferson et Ferdinand, et le ministère de M. A. D. Fortier, encanteur. La vente est positive et aura lieu à midi, et mérite l'attention des acheteurs.

Les Affaires de Ville.

L'administration municipale actuelle, au nom de laquelle le maire Heath avait promis à l'avance tant de merveilles, témoigne, depuis quelques jours, un zèle un peu tardif en faveur de réformes. Cette activité, dont les motifs sont apparents, ne sauvera pas non aidermen du sort qui les attend. Ils ont donné trop de preuves d'incurie et d'incapacité pour qu'on prête confiance en eux, aux premiers semblants de sollicitude qu'ils témoignent pour les intérêts de la corporation. Les conseils actuels ne représentent pas réellement la communauté, et, si nous en jugeons par ce qui a été fait, ils doivent céder la place, dans un bref délai, à une assemblée composée d'autres éléments. Nous croyons inutile, pour le moment, de discuter une à une les différentes propositions faites pour opérer une réforme dans les finances de la ville, bien que plusieurs de ces propositions aient leur bon côté. Le meilleure preuve que la population n'a pas confiance dans les efforts plus ou moins sincères que fait l'administration actuelle, c'est que les billets de ville sont tombés à 17 à 18 pour cent d'escompte.

La réduction des salaires est assurément une bonne mesure en elle même, mais il faudrait y ajouter la suppression des emplois inutiles. Nous ne voyons pas la nécessité de payer trois secrétaires pour le maire quand un seul peut faire la besogne. Si les chefs de service travaillaient eux mêmes, on aurait besoin de moins d'assistants. Dans l'état où se trouvent les finances de la ville, il faut impitoyablement supprimer les sinécures du budget des dépenses.

Nous remarquons que dans les réductions proposées par le projet d'ordonnance qui émane du comité de finances, on a évité d'aborder le chapitre des écoles publiques. C'est, cependant, celui qui peut, avec moins d'inconvénient que tout autre, permettre d'opérer de grandes économies. D'après le rapport du surintendant le nombre des enfants blancs et de couleur qui suivent les écoles approche de 15,000. Les dépenses que nécessite l'éducation d'un nombre aussi considérable d'enfants doit dépasser $200,000. Voilà un item que nous aurions voulu voir disparaître du budget jusqu'à des temps plus prospères; car comme nous l'avons dit, c'est un don gratuit fait à des familles dont les trois-quarts ne sont pas dans le besoin.

Plusieurs moyens se présentent pour obvier à une brusque suppression des écoles publiques. On pourrait recourir aux contributions volontaires des partisans assez nombreux de l'éducation gratuite, pour remplacer l'allocation de la ville, ou bien la ville pourrait abandonner gratuitement les locaux à l'usage des écoles aux professeurs en place, en laissant à ceux-ci le soin de percevoir des élèves une contribution suffisante pour le paiement de leurs salaires. Enfin, si l'on tenait à conserver en activité le système actuel, il restait le moyen que nous avons proposé nous même: il consiste à ajouter de chaque enfant une contribution mensuelle d'une piastre, qui aurait produit une somme annuelle de $150,000 et dégrevé d'autant le chapitre des dépenses des écoles publiques.

Nous revenons pour la troisième fois, sur cette idée parceque nous avons remarqué que notre suggestion a ce sujet avait été accueillie dans la presse et dans les conseils par un silence obstiné. Nous espérons être plus heureux au jour d'une nouvelle administration.

La majorité des conseils n'a pas voulu comprendre qu'elle ne devait se montrer radicale qu'en une seule chose: en matière d'économie. C'est cet le seul moyen pour elle de se faire approuver. Elle a été, au contraire, radicale en politique, dans ses tendances, dans ses actes, et dans ses choix, tandis qu'en matière d'administration et de finances elle a échoué misérablement. Aujourd'hui, elle ou est à hésiter sur deux ou trois mesures suggérées par le maire. Elle ne sait comment s'y prendre pour tirer un bon parti des ressources de la ville, et elle marchande les diminutions de dépenses.

La proposition de M. Sullivan pour un emprunt destiné à racheter la circulation de la ville a le tort de venir à un moment où l'argent est excessivement rare et où on ne trouverait peut être pas en un demi million disponible. Mais, cependant, au taux actuel d'escompte, elle offrirait aux capitalistes un attrait puissant. Celui qui achèterait les billets de ville à 18 et qui les transformerait en obligations à 6 0/0 pourrait y faire un assez beau bénéfice en peu de temps. Mais tous les projets de rachat, d'amortissement ou de conversion doivent suivre et non précéder l'établissement du budget suivant des bases telles qu'elles laissent un excédant annuel, clair et net, d'un million de dollars au moins, destiné à racheter la circulation. Que l'on fasse cela d'abord et le reste du problème ne sera qu'un jeu d'enfant, car la confiance sera rétablie et les billets reviendront au taux normal du pair. Pour arriver à ce résultat, il faut à la tête de nos affaires municipales des hommes qui aient autant d'énergie que de capacité, et qui soient fermement résolus à rompre en visière à la routine, aux préjugés et aux abus, et à entrer dans une voie complètement nouvelle sans se préoccuper d'autre chose que du but à atteindre. Ces hommes existent parmi nous et il dépend du général Hancock de leur confier la haute mission de rétablir, sur des bases solides, le crédit ruiné de la Nouvelle-Orléans.

GRAND BAL.—Nous remercions le comité de Solon Conclave No 6 de l'ordre des S. W. M. des invitations qu'il nous a adressées pour assister au grand bal qui doit donner demain samedi, dans la Salle Allemande rue Bienville. La recette doit être affectée à l'érection d'une tombe pour la Société.

Retour à l'ancienne forme du Jury.

Révocation du Paragraphe 2 de l'Ordre 125.

L'œuvre de restauration continue sous la main heureuse et puissante du général Hancock. Nous ignorons si cette main pourra s'étendre à tout ce qui a besoin d'être réformé, mais jusqu'à présent nous devons convenir qu'elle agit promptement et selon les vœux des amis de la liberté et de l'ordre. L'arrêté suivant en est une preuve nouvelle:

QUARTIER GÉNÉRAL DU 5e DIST. MIL.
Nile-Orléans, Lo, 5 décembre 1867.

Ordres Spéciaux No 203.

(*Extrait*)

2. Le véritable but du pouvoir militaire est son sentiment de défendre l'honneur national contre les nations étrangères, mais encore de soutenir les lois et le gouvernement civil et d'assurer à chaque personne du demeurant paisible toute la jouissance de sa vie, de sa liberté et de sa propriété. C'est conséquemment d'après l'acte du Congrès, le devoir du commandant de ce District, de protéger toutes les personnes dans ces droits, de supprimer le désordre et la violence, et de punir ou de faire punir tous les perturbateurs de la paix publique et les criminels.

Le général commandant a été officiellement informé que l'administration de la justice et spécialement de la justice criminelle, dans les Cours, est entravée ainsi frustrée par la mise en vigueur du paragraphe 2 de l'ordre militaire No 125 du 24 août 1867, relatif aux qualifications des personnes devant composer les listes du jury de l'Etat de la Louisiane.

Il appartient au pouvoir législatif de déterminer qui sera ou ne sera pas juré, et tant que les lois existantes réglant cette matière ne seront pas amendées ou changées par ce département gouvernement civil, que les Constitutions de toutes Etats, sous notre système républicain, investit de ce pouvoir, le mieux est de se conformer à la volonté du peuple telle qu'elle est exprimée dans le dernier acte législatif concernant cette matière.

La qualification d'un juré, sous cette loi, est un sujet qui appartient à la décision propre des cours. Le général commandant, dans l'accomplissement des devoirs dont il s'est chargé, maintiendra le juste pouvoir des cours et ne permettra pas que les autorités civiles et les lois soient embarrassées par l'autorité militaire, et comme c'est un fait établi que l'administration de la justice dans les tribunaux ordinaires est gravement entravée par les opérations du paragraphe No 2 de l'ordre 125, émané de ce quartier général, il est ordonné que ledit paragraphe concernant les qualifications de personnes qui doivent être placées sur les listes du jury de l'Etat de la Louisiane soit et est, par le présent ordre, révoqué et que les procès devant le jury, soient dorénavant réglés et contrôlés par la constitution et les lois civiles sans écart pour aucun des, ordres militaires émanés jusqu'ici de ce quartier général.

Par ordre du maj. gén. HANCOCK,
W. S. MITCHELL,
Lieut col. brev. a. a. adj. général.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—M. Damiani nous force à répéter constamment les mêmes éloges. On ne saurait mieux détailler, avec plus de science, de fraîcheur et de délicatesse, toutes les beautés musicales semées par Boisdidier dans le role de Georges qu'il ne l'a fait hier soir à la première représentation de *La Dame Blanche*.

Le premier acte avait marché avec beaucoup d'ensemble et tout annonçait une excellente représentation, lorsqu'au moment de lever le rideau pour le second acte, M. Albaiza est venu annoncer que madame Belle Lambelé, qui avait été indisposée dans les *Mousquetaires* et mardi dans *Robert*, bien que déjà indisposée, se trouvait hors d'état de remplir le role d'Anna. Il a ajouté que mademoiselle Audibert avait bien voulu accepter, par complaisance, la mission de dire le role la partition à la main. L'habile cantatrice a donc fait sa réapparition dans cet emploi improvisé, et elle s'est tirée de la tâche difficile qu'elle avait entreprise en excellente musicienne, tenant sa partie dans les ensembles, et déchif-frant avec une remarquable aisance.

Nous complimenterons M. Dupré sur la manière dont il a chanté le role de Gaveston, madame Gravier s'est heureusement acquittée du role de Jenny. Nous espérons que l'indisposition de mademoiselle Lambelé ne sera pas de longue durée et qu'elle nous sera rendue la semaine prochaine à une seconde représentation de *La Dame Blanche*.

Samedi, pour la rentrée régulière de mademoiselle Audibert, on donnera *Le Tonnelier*, ou les opéras les plus populaires de Verdi. Cette cantatrice y chantera le role d'Azucena, mademoiselle Fauchetti celui de Léonor, M. Pico celui de Manrique, et M. Lechevallier celui du comte de Luna. Nous espérons qu'il y aura salle comble.

LE NEW ERA.—Nous avons eu le plaisir de faire une excursion jusqu'à St Jacques à bord de ce paquebot que commande le capitaine Dugas, dont le nom est depuis si longtemps populaire parmi les habitants de la basse Louisiane. Nous remercions le capitaine Dugas et le commis du *New Era*, M. Melançon, de la courtoisie qu'ils nous ont montrée.

Le *New Era* fait trois voyages réguliers par semaine de la Nouvelle Orléans à Donaldsonville, et dès que la hauteur des eaux le permettra, il entreprendra le voyage Lafourche. Ses jours et ses heures de départ de la ville sont comme suit: le mardi à midi, le jeudi à midi, et le samedi à 5 heures après-midi. Ce bateau dessert toutes les habitations et nous avons pu nous convaincre qu'il jouit d'une faveur justement méritée, grâce à l'expérience et au zèle des officiers et aussi à leur extrême obligeance pour leurs passagers et leurs expéditeurs.

GRAND DÉBALLAGE.—Nous appelons l'attention des dames sur le grand déballage de marchandises que MM. Pepin, Turcotte et Justus viennent de faire dans leur magasin rue du CANAL No 131. Nous signalerons surtout un bel assortiment de marchandises pour dames et jeunes filles. Voir l'annonce.

☞ Vous recevrez, à trois heures moins vingt, la visite d'un ou de plusieurs amis; la table est dressée, mais, comme vous attendiez personne, la cuisinière n'est pas en mesure de présenter ce qu'il faudrait pour bien recevoir les visiteurs intempestifs. Vous vous en embarrassez, vous voudriez bien être agréable à vos deux amis, mais ne pas altérer l'ordinaire habituel; qui, d'ailleurs ne saurait être suffisant. M. BRET vous tire d'embarras et ne demande pas qu'on lui élève un monument pour cela. Il tient à votre disposition, à l'entreprise de toyaux Lafourche. Ses jours de départ de la ville sont comme suit: le mardi à midi, le jeudi à midi, et le samedi à 5 heures après-midi. Ce bateau dessert toutes les habitations et nous avons pu nous convaincre qu'il jouit d'une faveur justement méritée, grâce à l'expérience et au zèle des officiers et aussi à leur extrême obligeance pour leurs passagers et leurs expéditeurs.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

L'ex-régiment de l'Impératrice Charlotte.

La mort de Maximilien vengée.

La convention de l'Alabama assurant la nomination des Radicaux.

Nouveaux bills pour la reconstruction du Sud.

Perte de deux steamers des E.-U.

Le rapport du général Sheridan.

Il tâche de justifier ses actes comme commandant le district.

Sheridan voit des rebelles partout et n'est pas reconnaissant.

Nouvelles d'Europe.

Le Times de Londres sur le message présidentiel.

M. Thiers a défendu l'expédition française pour le Pape.

Paris, 5—Thiers a fait aujourd'hui un grand discours où il a défendu le maintien du pouvoir temporel du Pape par les Français, caractérisant Garibaldi comme un faucon avec lequel l'Italie est toujours en clause.

Toutes les troupes françaises ont quitté Rome.

Londres, 5—Des extraits du message présidentiel, reçus par le cable, ont été publiés ici aujourd'hui. Eu communiant, le *Times* dit: "Le message montre que M. Johnson n'a rien appris et n'a surpassé en impudence. Il regarde son office comme un souverain absolu regardé ses prérogatives. Il abjure tout respect. Il est aveugle à la Convention, au sujet des appels qui lui ont été adressés pour des sièges contestés. Il nomme tous ces cas à la Convention.

Les galeries et les salles sont remplies de nègres, parmi lesquels on distingue, ici et là quelques blancs en petit nombre.

Un mouvement pour tirer des sièges au sort a été adopté, malgré l'opposition des conservateurs qui auraient voulu être ensemble.

Un comité qui était allé voir Schofield, a rapporté qu'il avait donné quelques avis et qu'il serait bien aise de voir les membres qui désireraient conférer avec lui.—Ajournée à demain.

Washington, 5—Le rapport fait au caucus radical du type 138 orateurs et organisateurs ont été ajoutés par le comité, et que quelques-uns sont son guide ce qu'il croyait aussi-bien être l'esprit et l'intention de la loi qu'il était chargé d'exécuter.

L'établissement de Cordova, au Mexique, dit, était composé de rebelles endurcis et remarque que par l'impossibilité d'empêcher des démonstrations de sympathie pour la cause libérale au Mexique par des soldats et des citoyens unionistes de la frontière, quelques complications surviraient, mais qu'elles furent bientôt ajustées. Il dit en outre que la reconstruction progressait d'une manière satisfaisante dans son département à l'époque de son rapport et à la satisfaction de tout le monde, excepté les rebelles endurcis et les fourbes politiques sans foi qu'il avait dénoncés.

Il dit qu'il a été traité par les plus hauts officiers sous le gouvernement comme un tyran et un homme de parti, mais il déclare que dans son bilan de compte il a reçu le reproche faux. Il conclut en remerciant ses officier subalternes du zèle qu'ils ont mis à exécuter leurs devoirs respectifs.

New York, 5—Argent moins actif à 7 sur demande. Escompte serré de 7 à 10. Fonds publics fermes, mais inactifs. 5-20, 107 5/8. Actions fermes & la cloture avec une légère reprise.

Dépêches d'hier soir.

CONVENTION DE RECONSTRUCTION EN VIRGINIE.

Le juge Underwood, président.

LE BILL DE WILSON.

Richmond, 4 décembre.—La convention a été ce matin le juge Underwood président, Geo. Rice, de Shenandoah, secrétaire; Wm. Fall, de Richmond, sergent d'armes, et un blanc et deux hommes de couleur portiers. Le Rév. Wm. Mitchel, de Richmond, a été du chapelain. Le vote a été: 55 pour Underwood et 32 pour Wilson, qui était le candidat des conservateurs.

Underwood, en présidant le fauteuil, a dit qu'il espérait que les délibérations de la convention seraient caractérisées par la charité chrétienne pour tous et autant d'oubli et de pardon pour les torts passés que cela sera compatible avec la sûreté future. Il espère que la constitution nouvelle sera humaine et équitable pour tous et assurera le crédit, favorisant l'éducation, abolissant l'inégalité des taxes et forçant chaque citoyen à contribuer aux nécessités de l'Etat en proportion de la valeur de son bien. Il espère aussi qu'une loi d'exemption pour le domicile sera passée.

Le chapelain Mitchell en prononçant sa prière a prié pour les ex-confédérés aussi bien que pour les loyaux.

Le général Schofield a envoyé une communication à la Convention, au sujet des appels qui lui ont été adressés pour des sièges contestés. Il soumet tous ces cas à la Convention.

Les galeries et les salles sont remplies de nègres, parmi lesquels on distingue, ici et là quelques blancs en petit nombre.

Un mouvement pour tirer des sièges au sort a été adopté, malgré l'opposition des conservateurs qui auraient voulu être ensemble.

Un comité qui était allé voir Schofield, a rapporté qu'il avait donné quelques avis et qu'il serait bien aise de voir les membres qui désireraient conférer avec lui.—Ajournée à demain.

Washington, 5—Le rapport fait au caucus radical du type 138 orateurs et organisateurs ont été ajoutés par le comité, et que quelques-uns sont son guide ce qu'il croyait aussi-bien être l'esprit et l'intention de la loi qu'il était chargé d'exécuter.

L'établissement de Cordova, au Mexique, dit, était composé de rebelles endurcis et remarque que par l'impossibilité d'empêcher des démonstrations de sympathie pour la cause libérale au Mexique par des soldats et des citoyens unionistes de la frontière, quelques complications surviraient, mais qu'elles furent bientôt ajustées. Il dit en outre que la reconstruction progressait d'une manière satisfaisante dans son département à l'époque de son rapport et à la satisfaction de tout le monde, excepté les rebelles endurcis et les fourbes politiques sans foi qu'il avait dénoncés.

Il dit qu'il a été traité par les plus hauts officiers sous le gouvernement comme un tyran et un homme de parti, mais il déclare que dans son bilan de compte il a reçu le reproche faux. Il conclut en remerciant ses officier subalternes du zèle qu'ils ont mis à exécuter leurs devoirs respectifs.

New York, 5—Argent moins actif à 7 sur demande. Escompte serré de 7 à 10. Fonds publics fermes, mais inactifs, 5-20, 107 5/8. Actions fermes & la cloture avec une légère reprise.

Dépêches d'hier soir.

CONVENTION DE RECONSTRUCTION EN VIRGINIE.

Le juge Underwood, président.

LE BILL DE WILSON.

Richmond, 4 décembre.—La convention a été ce matin le juge Underwood président, Geo. Rice, de Shenandoah, secrétaire; Wm. Fall, de Richmond, sergent d'armes, et un blanc et deux hommes de couleur portiers. Le Rév. Wm. Mitchel, de Richmond, a été du chapelain. Le vote a été: 55 pour Underwood et 32 pour Wilson, qui était le candidat des conservateurs.

Underwood, en présidant le fauteuil, a dit qu'il espérait que les délibérations de la convention seraient caractérisées par la charité chrétienne pour tous et autant d'oubli et de pardon pour les torts passés que cela sera compatible avec la sûreté future. Il espère que la constitution nouvelle sera humaine et équitable pour tous et assurera le crédit, favorisant l'éducation, abolissant l'inégalité des taxes et forçant chaque citoyen à contribuer aux nécessités de l'Etat en proportion de la valeur de son bien. Il espère aussi qu'une loi d'exemption pour le domicile sera passée.

Le chapelain Mitchell en prononçant sa prière a prié pour les ex-confédérés aussi bien que pour les loyaux.

Le général Schofield a envoyé une communication à la Convention, au sujet des appels qui lui ont été adressés pour des sièges contestés. Il soumet tous ces cas à la Convention.

Les galeries et les salles sont remplies de nègres, parmi lesquels on distingue, ici et là quelques blancs en petit nombre.

Un mouvement pour tirer des sièges au sort a été adopté, malgré l'opposition des conservateurs qui auraient voulu être ensemble.

Un comité qui était allé voir Schofield, a rapporté qu'il avait donné quelques avis et qu'il serait bien aise de voir les membres qui désireraient conférer avec lui.—Ajournée à demain.

Washington, 5—Le rapport fait au caucus radical du type 138 orateurs et organisateurs ont été ajoutés par le comité, et que quelques-uns sont son guide ce qu'il croyait aussi-bien être l'esprit et l'intention de la loi qu'il était chargé d'exécuter.

L'établissement de Cordova, au Mexique, dit, était composé de rebelles endurcis et remarque que par l'impossibilité d'empêcher des démonstrations de sympathie pour la cause libérale au Mexique par des soldats et des citoyens unionistes de la frontière, quelques complications surviraient, mais qu'elles furent bientôt ajustées. Il dit en outre que la reconstruction progressait d'une manière satisfaisante dans son département à l'époque de son rapport et à la satisfaction de tout le monde, excepté les rebelles endurcis et les fourbes politiques sans foi qu'il avait dénoncés.

Il dit qu'il a été traité par les plus hauts officiers sous le gouvernement comme un tyran et un homme de parti, mais il déclare que dans son bilan de compte il a reçu le reproche faux. Il conclut en remerciant ses officier subalternes du zèle qu'ils ont mis à exécuter leurs devoirs respectifs.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 5 décembre 1867.

Coton.—Les ventes d'aujourd'hui ont été beaucoup au montant de 5400 balles, à des prix qui ont montré une hausse irrégulière de 1/4 à 1/2 la livre et nous cotons actuellement: Ordinaire 13½ à 13¾ c, bon ordinaire 13¾ à 14¼ c, low middling 14¼ à 14¾, middling à 15 à —, et strictement middling 15½ à 15¾. A l'ouverture des affaires, les détenteurs avaient pris une tournure généralement ferme, mais l'approvisionnement exposé sur les tables des facteurs ayant été insuffisant et les acheteurs ayant renouvelé des instances de la part de ceux-ci, rien alors n'avait pu faire entrevoir une perspective favorable quant à la force du chiffre total des ventes. Cependant, à une heure plus avancée, on a ouvert un plus grand nombre d'échantillons, ce qui a ravivé la demande et donné de grandes proportions aux ventes, en outre une concurrence étant établie entre les acheteurs, les facteurs ont pu, par le fait, obtenir une hausse de 1/4 et dans quelques cas de 1/2 c—des prix acceptés hier.

STAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256
Reçu aujourd'hui	6453
" précédemment	147925
	154378
Expédié aujourd'hui	1525
" précédemment	86145
	87670
Stock en mains	81964

Arrivée hier—242 balles de Texas, 125 cochons, 667 moutons et 21 vaches laitières.

Vente hier—Bœufs de l'Ouest, 15 veaux et veaux d'un an, 341 cochons, 2,967 moutons et 30 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par lb. net, — 9 à — 10
do do 2me qualité do — — à — —
Bœufs du Texas 1ère qualité par tête, — 25 à — 35
do do 2me qualité par tête, — 15 à — 20
Cochons gras par lb. net, — 8 à — 8½
Moutons 1ère qualité par tête, 4 00 à 5 00
do 2me do do 1 50 à 2 00
Veaux 1ère qualité par tête, — — à — —
Vaches lait, génisses, par tête, 40 00 à 50 00
do de 2e qualité, par tête, — 5 à 12 00
Veaux d'un an, par tête, 7 00 à 12 00
Chèvres par tête, 1 50 à 4 00

Décédée, hier matin à 9½ heures, MARIE ADELIA KELLEY, née de feu, mère, fille unique d'Alexandre Kelley et de Marie J. Parks. Les amis de la famille sont priés de assister aux funérailles de cette défunte, de Mme A. Parde, Kelley et H. Lesseps sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu de matin à 9½ heures. Le corps est exposé chez une grand porte, encoignure des rues Royale et Quartier.

Avis de Société Charitable.

☞ Il est ordonné par la Société des Enfants de Marie, qui a pour but de soulager les veuves et les orphelins du Sud, de se réunir dimanche prochain, à 6 décembre, à la messe de huit heures à la Chapelle, au coin des rues Chartres et Bienville. Il est aussi ordonné à la réédition des comptes, puis visite à l'asile Beauregard.

La plus grande ponctualité est requise.

J. F. TURGIS,
Directeur de l'Asile.

6 déc—2f

Sociedad Menorquina de Beneficencia.

ASAMBLEA GENERAL

Los Miembros que la componen se reunirán el Domingo proximo 8 del corriente a las 3½ de la tarde á la esquina Campos Elseos y Ursulas de Hombres para elegir los nuevos oficiales para el año proximo—

Se espera puntual asistencia.

Por orden del Presidente,
MARCOS SITGES,
Secretario.

6 déc—6,7,8.

Maison J. Augé,

132, RUE DU CANAL 132
Entre St-Charles et Carondelet.

GANTS JOUVIN premier qualité à $2 25.

Idem pour Dames, seconde qualité à $1.

6 déc—3f

Rotisserie et Charcuterie

A L'ENSEIGNE DUGHAND VATEL

Mr BRET

A ouvert au Marché français
Du côté du Marché St Louis
UN STAL DE CHARCUTERIE DE PREMIÈRE CLASSE

Où on trouvera chaque matin: Boudins, Andouilles, Saucisses, Saucissons, Pâtés froids, Jambonneaux, Langues de bœuf, Langues de porc, Cervelles, Fromages de tête, Fromages de Hollande, Fromages de Gruyère, Cornichons, Moutarde, Vinaigre, Huile, Sardines, Thon, Anchois, Olives, Cornichons, Pâtés froids, Pâtés de foie gras, Pâtés de Chartres, Pâtés de Mayence, Pâtés de Nancy, Pâtés de Lorraine, Pâtés de Strasbourg, Pâtés de Toulouse, Pâtés de Perigueux, Pâtés de Pithiviers, Pâtés de Gibier, Pâtés de Volaille, Pâtés de Lapin, Pâtés de Perdrix, Pâtés de Bécasse, Pâtés de Bécassine, Pâtés de Canard sauvage, Pâtés de Canard, Pâtés de Pigeon, Pâtés de Lièvre, Pâtés de Chevreuil, Pâtés de Sanglier, Pâtés de Cerf, Pâtés de Daim, Pâtés de Faisan, Pâtés de Perdreau, Pâtés de Poulet, Pâtés de Dindonneau, Pâtés de Dinde, Pâtés de Pintade, Pâtés de Pigeonneau, Pâtés de Pigeon, Pâtés de Lapereau, Pâtés de Lapin, Pâtés de Cochon de lait, Pâtés de Jambon, Pâtés de Langue de bœuf, Pâtés de Langue de porc, Pâtés de Cervelle, Pâtés de Fromage de tête, Pâtés de Fromage de Hollande, Pâtés de Fromage de Gruyère, Pâtés de Cornichons, Pâtés de Moutarde, Pâtés de Vinaigre, Pâtés de Huile, Pâtés de Sardines, Pâtés de Thon, Pâtés de Anchois, Pâtés de Olives, Pâtés de